



Crédit Mutuel Pay Asso
**La solution en ligne qui simplifie
l'encaissement des dons,
cotisations et ventes pour
votre club ou association.**

Offerte aux associations de proximité*.

Crédit Mutuel PAY ASSO est une solution simple d'encaissement. Elle répond aux associations régies par le loi du 1er juillet 1901 ou relevant du droit local d'Alsace-Moselle, à objet exclusivement sportif ou culturel et à but non lucratif, ayant un budget annuel inférieur à 500 000 euros, titulaires d'un compte courant au Crédit Mutuel. Conditions d'éligibilité : Contactez le Crédit Mutuel au 02 99 99 99 99 ou sur www.creditmutuel.fr

Crédit  Mutuel

Crédit Mutuel Pay Asso

À quoi ça sert ?

Pour faciliter le paiement par carte de vos adhérents, de vos donateurs ou encore des participants à vos événements.



Crédit Mutuel Pay Asso

Comment ça marche ?

Encaissez les paiements en seulement 4 étapes, sans frais d'abonnement⁽¹⁾, ni d'installation, avec l'aide de votre conseiller.

1



Votre conseiller vous accompagne dans la mise en place de la solution. Vous n'avez pas besoin de compétences techniques particulières.

2



Afin d'encaisser les paiements de vos adhérents ou donateurs, il vous suffit de leur adresser le lien vers la page de paiement créée pour votre association. Ce lien peut également être intégré sur votre site internet ou vos publications Agora Sociétaires⁽²⁾.

3



L'adhérent ou le donateur paie par carte en une ou plusieurs fois. Il peut joindre les justificatifs nécessaires (certificat médical, etc).

4



L'encaissement s'effectue rapidement : votre compte sera crédité sous 48 h.



(1) Tarification à l'usage, selon conditions définies au contrat. Voir conditions détaillées en Caisses de Crédit Mutuel proposant ce service.

(2) Plateforme accessible aux sociétaires particuliers et associations. Dans le cadre de votre service de banque en ligne CMUT et sous réserve du téléchargement de l'application mobile gratuite Crédit Mutuel. Hors Fédération Crédit Mutuel Nord Europe.

Crédit Mutuel Pay Asso

Quels avantages ?



Gagnez du temps

en supprimant la gestion des chèques et des espèces, mais aussi des files d'attente lors de vos événements.



Offrez plus de liberté

à vos adhérents et donateurs avec une solution de paiement en ligne disponible 24h/24 et 7j/7.



Maîtrisez vos coûts

avec une solution sans frais⁽¹⁾, pour vous accompagner plus sereinement dans la digitalisation de votre structure.



Facilitez la gestion

de vos cotisations, des pièces justificatives et de l'émission des reçus fiscaux.



Optimisez votre trésorerie

en accélérant le paiement de vos adhérents ou la collecte des dons.



Suivez vos encaissements

grâce à un outil de reporting transmis quotidiennement.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CRÉDIT MUTUEL PAY ASSO

Un conseiller vous répond au

 **N°Cristal** 09 69 391 991

APPEL NON SURTAXE

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Rendez-vous sur notre site creditmutuel.fr
ou via l'application mobile Crédit Mutuel

Retrouvez le Crédit Mutuel sur les réseaux sociaux



facebook.com/creditmutuel



twitter.com/creditmutuel



instagram.com/creditmutuel



youtube.com/creditmutuelvideo

Crédit  Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric Guillaume Raiffeisen 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.